

1ère session, 6e parlement, 21 Victoria, 1858.

(BILL LOCAL.)

BILL.

Acte pour confirmer une résolution ou règlement de la corporation de Montréal, et pour autoriser les commissaires du havre de Montréal à construire une galerie sur la rue Capitale, à Montréal.

Reçu, et lu pour la première fois, mardi, 4 mai 1858.

Seconde lecture, jeudi, 6 mai 1858.

M. WHITNEY.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.